

IMPORTANT : NOTICE DE SECURITE

La prise ne doit jamais être laissée branchée sur le secteur !
Les produits concernés doivent-êre réparés de toute urgence !

Produits concernés : Festool scie à onglets Kapex KS 88 & Kapex KS 120,
période de production 2007 à 02/2010

Dans le cadre de la surveillance continue de nos produits et de leur évaluation qualité, il y a eu, dans certains cas isolés, des indications sérieuses que les scies à onglets susmentionnées, qui ont maintenant plus de 10 ans, présentent un risque de sécurité. Dans un petit nombre de cas, la scie est devenue chaude par endroits et a commencé à fumer, et dans certains cas s'est enflammée, alors que la scie était branchée sur le secteur. Cela signifie que, même si aucun rapport de ce type ne nous a été transmis jusqu'à maintenant, il est possible qu'un **incendie** se déclare dans des circonstances défavorables, et s'étende à d'autres objets. Grâce à notre minutieuse documentation et à nos constatations, nous savons exactement quels produits pourraient être touchés.

Dans le cadre de la protection préventive des consommateurs et **afin d'éviter d'éventuels dommages et blessures pouvant aller jusqu'à un risque pour la vie et l'intégrité physique**, nous vous demandons votre assistance de toute urgence.

Vous pouvez savoir si votre produit est concerné sur notre site internet (www.festool.com/retrofit) en saisissant le numéro de pièce (n° T) et le numéro de série (n° S) de votre scie Kapex.

Veillez vérifier si votre scie fait partie des produits concernés. Si tel est le cas, vous devez, pour votre sécurité et celle des tiers, prendre **immédiatement** les mesures de sécurité urgentes suivantes :

1. **Retirez la prise : Débranchez la fiche de la prise de courant après chaque utilisation de la scie.**
2. **Ne laissez jamais la scie sans surveillance pendant son utilisation.**

Ce n'est que si ces deux mesures sont prises que la scie Kapex peut être utilisée temporairement jusqu'à ce que la réparation nécessaire ait été effectuée.

3. **Réparation gratuite : À partir de la mi-février 2021, Festool équipera gratuitement toutes les scies susmentionnées et effectuera également un contrôle de sécurité (remplacement des câbles défectueux et autres). Veuillez consulter le site web de Festool www.festool.com/retrofit afin que Festool puisse convenir avec vous d'une date appropriée pour la réparation de la scie.**
4. **Si des personnes autres que vous-même utilisent également l'une des scies susmentionnées, il est indispensable de veiller à ce que ces informations soient immédiatement transmises à tous les autres utilisateurs de la scie et de prendre d'autres mesures appropriées pour assurer votre sécurité personnelle et protéger toutes les personnes concernées et celles qui pourraient être en danger.**
5. **Si cela n'est pas possible, ou si vous n'êtes plus en possession de la scie, veuillez nous contacter immédiatement et nous communiquer les coordonnées de la personne qui est actuellement en possession de la scie afin que nous puissions également la contacter sans délai.**

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez de plus amples informations, veuillez consulter le site internet www.festool.com/retrofit – vous pouvez également nous contacter directement par le biais de ce site.